

**REFERENTIEL DE COMPÉTENCES ET D’EVALUATION  
 REPERTOIRE SPECIFIQUE N°26803: INSTITUT LAUGIER  
 INTENSIFIER LE REGARD PAR LA POSE D’EXTENSION OU LE REHAUSSEMENT DE CILS**

**Descriptif** : La certification permet de valider les compétences pour l’exercice de l’intensification du regard par la pose d’extension ou le rehaussement de cils grâce à différentes longueurs, courbures et épaisseurs.

Avec ces techniques, le(a) certifié(e) peut proposer des prestations spécifiques liées à l’embellissement du regard. Au-delà de ces aspects techniques, le(a) bénéficiaire doit analyser les demandes clients, savoir conseiller et recommander la technique la plus adaptée pour mettre en valeur le regard, en considérant l’équilibre de la forme du visage et des yeux des clients.

Cette certification s’adresse aux professionnels de la beauté qui souhaitent développer, acquérir et se perfectionner à de nouvelles compétences professionnelles

**Prérequis :**

**Niveau d’études** : CAP en esthétique, Brevet Professionnel en esthétique-cosmétique-parfumerie, Bac Pro esthétique.

**Exercice d’un métier** : Conseiller / Conseillère beauté, Esthéticien praticien / Esthéticienne praticienne, Formateur / Formatrice en esthétique, Professionnels d’institut de beauté.

**Niveau d’expériences** : Une première année d’expérience dans l’esthétique.

**REFERENTIELS**

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITÉS	CRITÈRES
<p><b>C.1.1 - Définir la faisabilité de la réalisation de l’intensification du regard par la pose d’extension ou par le rehaussement de cils dans le but de réaliser une prestation globale de qualité en toute sécurité.</b></p>	<p><b><u>Mise en situation professionnelle avec le jury</u></b>  <b><u>Entretien oral devant le jury</u></b></p> <p>Cet entretien oral est réalisé devant un jury composé de professionnels experts du domaine et un membre de la direction pédagogique.</p>	<p>E1.1 La prise en compte des attentes du client.          La qualité de l’analyse des cils naturels du client, en utilisant un vocabulaire adapté.          Le respect de l’analyse de la forme des yeux, des cils naturels.          L’identification de contre-indications éventuelles (présence d’infections telles que la conjonctivite, les kératites, la blépharite, ou les orgelets), la prise en compte du port de lentilles oculaires ou de lunettes de vue. En cas de doute, il est recommandé d’orienter directement le client vers un ophtalmologue et d’annuler la prestation.          L’évaluation de la faisabilité de la réalisation de la prestation pour intensifier le regard.          La pertinence des éléments rassemblés et l’identification des informations, confidentielles, clés précisées dans la base clients dans le respect de la collecte des données sensibles et du RGPD : coordonnées personnelles, antécédents médicaux, contre-indications, handicap, grossesse, interventions chirurgicales oculaires à venir, prestations sur la zone des yeux déjà réalisées,</p>

	<p>Le(a) candidat(e) réalise l'entretien oral avec son modèle devant le jury pendant 15 minutes.</p> <p>Avant l'exercice pratique, le jury évalue le(a) candidat(e) sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'analyse de la forme des yeux, des cils naturels du client (contre-indications et maladies éventuelles)</li> <li>- la faisabilité de la réalisation de la prestation pour intensifier le regard.</li> <li>- la sélection de la technique pour intensifier le regard et son argumentation.</li> <li>- le choix du matériel et des produits nécessaires à la technique sélectionnée.</li> </ul> <p>Une grille d'évaluation est utilisée par le jury.</p>	<p>compatibilités de la prestation avec ses activités professionnelles et sportives (yeux souvent au contact de l'eau, plongée, natation, routine beauté utilisée sur la zone des yeux).</p>
<p><b>C.1.2 - Identifier la solution technique adaptée en respectant l'analyse et les besoins détectés du client dans le but d'organiser le plateau technique pour la bonne réalisation de la prestation d'intensification du regard.</b></p>		<p>E1.2 La pertinence de la présentation de la technique proposée (pose d'extensions de cils ou rehaussement de cils). La clarté du discours et du vocabulaire utilisés pour expliquer avec pédagogie le choix de la technique pour intensifier le regard en adéquation avec la demande du client. La clarté des différentes étapes de la prestation, la durée, la tenue, l'entretien et le tarif. La clarté de l'échange avec le client et la justesse des réponses apportées aux questions posées par le client.</p>
<p><b>C.1.3 – Sélectionner le matériel et les produits conformes adaptés aux objectifs de la séance pour intensifier le regard tout en respectant le protocole de préparation (règles d'hygiène et de désinfection) dans le but d'optimiser la réalisation de la prestation.</b></p>		<p>E.1.3 La sélection du matériel (goupillons, micro-brosses, sparadrap, patch pour le contour des yeux) et des produits nécessaires (démaquillant et lotions douces adaptés aux yeux et cils du client). La sélection des produits adaptés pour les extensions de cils à poser (le volume, la courbure, la longueur, le nombre de cils à poser etc.) ou le choix de la courbure idéale pour le rehaussement de cils (sélection de la bonne dimension des pads). La conformité du matériel et des produits utilisés aux normes CE (bon état, usure, condition de stockage à l'abri de la lumière et d'une source de chaleur) ainsi que le respect des dates de péremption. La connaissance des composants principaux des produits sélectionnés et leur fonction (mode d'emploi, utilisation, contre-indication, viscosité). La qualité de la préparation du plateau technique en respectant, l'ordre chronologique d'utilisation du matériel nécessaire à la bonne réalisation de la prestation pour intensifier le regard. Le respect des règles d'hygiène et de désinfection requis afin de procéder à la pose d'extensions ou de rehaussement de cils. La sélection de produits adaptés aux objectifs de la séance de la prestation pour intensifier le regard afin de répondre aux attentes du client.</p>

**C.1.4 - Réaliser la prestation d'extension ou de rehaussement de cils dans le respect du protocole (phase préparatoire et phase d'intensification) en respectant les bonnes pratiques dans l'objectif d'obtenir la satisfaction du client et un résultat de qualité.**

- Préparer les cils naturels avant de procéder à la phase d'application des extensions ou du rehaussement de cils, étape déterminante afin de garantir une bonne adhérence et une excellente tenue dans le but de réaliser une prestation de qualité.
- Réaliser la pose d'extension de cils en sélectionnant judicieusement le volume, la courbure, la longueur, le nombre de cils nécessaires et adaptés à la forme des yeux et de la paupière du client dans le but de garantir une longue tenue et de le satisfaire.
- Réaliser le rehaussement de cils en s'assurant du positionnement des cils naturels sur les pads, à l'identique sur les deux paupières, et adaptés à la forme des yeux, de la paupière du client dans le but de garantir une longue tenue et de le satisfaire.

**Mise en situation professionnelle avec le jury**  
**Epreuve pratique devant le jury**

Cette épreuve est réalisée avec la présence du jury composé de professionnels experts du domaine et un membre de la direction pédagogique.

Le(a) candidat(e) réalise l'exercice pratique sur son modèle pendant 1h30.

L'épreuve pratique se déroule dans des conditions réelles dans un univers identique à un institut, avec un modèle qui représente le client, et un espace de travail professionnel (lit, éclairage adapté sur le lit, déserte roulante, drap d'examen jetable).

Le(a) candidat(e) doit savoir :  
- effectuer la phase préparatoire.

Selon la technique sélectionnée :  
- réaliser une pose d'extension de cils adaptée à la forme des yeux et du regard du modèle.  
- réaliser un rehaussement de cils adapté adaptée à la forme des yeux et du regard du modèle.

**Evaluation du jury**

Le jury est présent pendant toute la durée de l'épreuve pratique.

Le Jury regarde, observe, écoute, vérifie la réalisation des différentes étapes de la prestation que le(a) candidat(e) réalise.

Le jury évalue la maîtrise des compétences et des gestes techniques acquis ainsi que le respect du temps imposé pour l'épreuve.

Le jury évalue la réalisation, avec la grille d'évaluation.

E.1.4 La qualité des différentes phases du protocole sélectionné pour le client sont déterminantes pour garantir la longue tenue de la prestation pour intensifier le regard.

- La phase préparatoire consiste à dégraisser et préparer les cils naturels sans irriter les yeux du client pour obtenir une bonne adhérence (démaquiller les yeux, brosser les cils naturels, retirer tous les corps gras restant sur la racine des cils naturels, vérifier la régularité de l'implantation des cils naturels). Il faut également veiller à isoler les cils naturels du bas de yeux du client en les protégeant minutieusement à l'aide d'un sparadrap adapté.

- La phase d'intensification consiste à mettre en valeur le regard du client sans déstructurer son regard et sans alourdir sa paupière. Bien respecter le sens chronologique de la phase d'intensification en débutant l'application du produit (pour extension ou rehaussement de cils) toujours de l'intérieur vers l'extérieur de l'œil, et ensuite étirer le produit délicatement vers l'extérieur de l'œil. Bien respecter l'application du produit de la racine à la pointe sans déborder sur la peau, sans toucher les muqueuses du client.

- Pour l'extension de cils : la longueur ajoutée, le volume choisi des extensions de cils doivent être proportionnels aux cils naturels du client. La courbure doit être adaptée pour ne pas fragiliser la racine des cils naturels et ne pas alourdir la paupière.
- Pour le rehaussement de cils : les pads doivent être parfaitement placés à l'identique sur les deux paupières. Pour donner une courbure au rehaussement de cils, les cils naturels du client doivent être parfaitement positionnés sur les pads, brossé un par un à la verticale avec délicatesse et précisions afin d'éviter les faux plis.

L'uniformité de la réalisation de la prestation d'intensification du regard sur les deux paupières.

La qualité de la mise en œuvre des deux phases pour la bonne réalisation de la prestation pour intensifier le regard.

La pertinence à sélectionner, selon la technique le volume, la courbure, la longueur, le nombre de cils.

La précision et la délicatesse des gestes (tenue des différentes pinces, l'isolation des cils naturels, gestuelle harmonieuse et adaptée) pour réaliser une extension ou un rehaussement de cils.

Le respect des règles d'hygiène et des temps de pose associés à la réalisation de l'extension ou du rehaussement de cils.

**C.1.5 – Fournir les conseils nécessaires après la réalisation de la pose d’extension ou de rehaussement de cils en détaillant les recommandations afin de s’assurer de la réussite et de la bonne tenue de la prestation.**

**Mise en situation professionnelle avec le jury**  
**Entretien final et oral devant le jury**

Cet entretien oral est réalisé devant un jury composé de professionnels experts du domaine et un membre de la direction pédagogique.

A l'issue de l'épreuve pratique, le(a) candidat(e) réalise l'entretien oral avec son modèle devant la présence du jury pendant 15 minutes.

Le(a) candidat(e) exprime ses préconisations et doit savoir :

- expliquer les conseils à suivre pour la meilleure tenue de la prestation.
- recommander les bons gestes à adopter, les produits à éviter.
- Identifier le rythme d’entretien, les produits à utiliser pour une tenue maximum.

Le jury évalue la réalisation, avec la grille d'évaluation

E.1.5 La pertinence de l'identification des consignes d'entretien, suite à la prestation réalisée (extension ou de rehaussement de cils). Les précautions sont identiques pour les deux prestations.

La pertinence des préconisations pour l'entretien des extensions ou du rehaussement de cils afin de garantir une tenue maximale en utilisant un vocabulaire adapté (risques éventuels, allergies, rejet, gestes à respecter, routine beauté recommandée pour le contour des yeux et des cils...)

La pertinence des recommandations en concordance avec les activités du client (activités professionnelles et sportives) en utilisant un vocabulaire adapté.

Par exemple, le candidat doit recommander à son client :

- d'éviter le contact de l'eau sur la zone des yeux, durant les 12 premières heures (idéalement 24h) : piscine, bain, visage sous la douche,
- de ne pas faire de sauna, hammam ou bain dans les 48 heures suivant la pose.
- de ne pas appliquer de mascara waterproof
- de ne jamais utiliser de démaquillant gras (toujours un démaquillant à l'eau)
- de démaquiller les cils toujours dans le sens de bas en haut et délicatement sans frotter.
- de ne pas utiliser de recourbeur de cils manuel ou chauffant.
- de ne pas faire de teinture de cils

La vérification finale auprès du client, en lui demandant de reformuler les éléments transmis, afin de s'assurer que les préconisations d'entretien ont bien été comprises et seront respectées.

Le(a) candidat(e) doit valider chaque compétence pour obtenir la certification professionnelle.